

L'info praline

Infos trimestrielles de la commune de Praz-sur-Arly

Que de nouveautés POUR NOËL

GARDERIE, TÉLÉSKI, NEIGE DE CULTURE...

N° 4
Novembre
2009

AGENDA MUNICIPAL

24 novembre, 21 décembre 2009
et 19 janvier 2010

Prochaines séances publiques du Conseil
Municipal, à 20h.

16 janvier

Elections du Conseil Municipal des Jeunes.

**LES CHANTIERS SONT
NOMBREUX CET
AUTOMNE. AINSI, D'ICI
LA FIN D'ANNÉE, SERONT
OPÉRATIONNELS DEUX
CRÈCHES, LE TÉLÉSKI
DES 3 COINS, LE RÉSEAU
DE NEIGE DE CULTURE
ET LE ROND-POINT
DU SUPERMARCHÉ.**

LE CHALLENGE À RELEVER ÉTAIT IMPORTANT POUR LA MUNICIPALITÉ

En quelques mois, la commune aura vu
sortir de terre plusieurs projets impor-

tants. Le 24 août était lancé le chantier
du rond-point. Une semaine plus tard,
c'était au tour des micro crèches et du
télési des 3 Coins puis, mi-septembre,
du réseau de neige de culture. Autant
d'équipements qui vont apporter un vrai
plus au village.

A l'heure actuelle, les différents chan-
tiers se déroulent bien. **Le rond-point
est terminé.** Il reste simplement quel-
ques finitions à faire et les éclairages.
Les trottoirs devraient être prêts, eux,
début décembre.

Le téléski des 3 Coins, construit par
Labellemontagne Val d'Arly, **est pres-
que achevé lui aussi.** Il sera opération-
nel le 19 décembre, date d'ouverture
du domaine skiable et révolutionnera
la liaison Espace Diamant, les Saisies
n'étant plus qu'à 50 min de Praz.

Le 19 décembre sera aussi la date
d'**ouverture de nos deux micro crè-
ches**, l'une fonctionnant toute l'année

pour les Pralins, l'autre ouvrant
uniquement en saison pour les touris-
tes. Ces garderies seront exploitées en
Délégation de Service Public par la so-
ciété La Part de Rêve.

Enfin, **le réseau de neige de culture** a
pris un léger retard. Il **sera opération-
nel la semaine de Noël** et couvrira le
mur des Chars (jusqu'au Mans) et la
piste de la Rosière jusqu'au départ du
télési des Bernards. En attendant, l'an-
cien réseau du front de neige fonction-
nera comme d'habitude.

“ SANS DOUTE ÊTES-VOUS AUSSI
IMPATIENTS QUE NOUS

DE DÉCOUVRIR TOUTES CES NOUVEAUTÉS.

ALORS... VIVEMENT NOËL ! ”



LANCEMENT DU S.P.A.N.C.

LA MUNICIPALITÉ MET EN PLACE UN SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. EXPLICATIONS...

Soucieuse de protéger le cadre de vie de ses habitants et conformément aux nouvelles lois qui rendent ce dispositif obligatoire, Praz-sur-Arly a créé un **Service Public d'Assainissement Non Collectif** (SPANC).

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Si votre maison n'est pas raccordée au réseau public d'assainissement, vous êtes équipés d'une installation d'assainissement non collective. Vous êtes alors concernés par le S.P.A.N.C.

L'objectif principal est de protéger la ressource en eau. L'eau que nous utilisons par nos activités domestiques se retrouve dans notre robinet. Notre service s'assurera que ces installations fonctionnent donc correctement, sans risque pour notre environnement et notre santé. Le SPANC sera ainsi amené, à vérifier tous les 4 ans, l'état et l'entretien des installations qu'elles soient neuves ou anciennes.

Ce diagnostic commencera sur la commune en 2010. Cette mission permettra d'ailleurs à chacun d'avoir un état des lieux de son installation. "Où est la fosse septique ?", "le puisard n'évacue plus", "pourquoi ces mauvaises odeurs ?", "quand réaliser ma vidange ?" ... Autant de questions que nous nous posons en l'absence d'informations sur notre équipement et sur son entretien. Enfin, en cas de construction ou de travaux de réhabilitation, le SPANC vous accompagnera dans vos démarches. Une redevance sera appliquée pour tout contrôle afin de financer le service.

Le Technicien en charge de cette mission se tient à l'entière disposition des usagers à la Mairie, le jeudi et le vendredi pour répondre à toute demande. Une réunion publique sera organisée bientôt pour faire le tour des enjeux liés à l'assainissement non collectif. Une invitation par courrier sera adressée à toutes les personnes concernées.

reçoit, en plus, les eaux ménagères. Seule la fosse toutes eaux est autorisée pour tout nouveau projet. En sortie de fosse, l'eau est encore polluée. La pollution est éliminée par filtration dans le sol (drain) ou dans le sable (filtre à sable). Ce traitement doit être adapté au terrain : le Technicien en Mairie vous conseille. La fosse toutes eaux doit être vidangée tous les quatre ans. Exigez un bordereau des matières de vidange ! L'état et l'entretien des installations seront contrôlés à partir de 2010. Si un problème sanitaire se pose, elle devra être entretenue ou modifiée.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF... EN QUELQUES MOTS

Une fosse septique recueille les eaux des toilettes, la fosse toutes eaux



60 ANS DES CLASSES DE NEIGE

C'est en 1950 que furent inventées les classes de neige. Et ce fut... à Praz-sur-Arly ! Nous marquerons

BIENTÔT

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITAIT IMPLIQUER LES JEUNES DANS LA VIE COMMUNALE. CE SERA CHOSE FAITE, DÈS LE 16 JANVIER 2010.



Lors de la première réunion publique, mi-novembre, 13 jeunes Pralines et Pralins se sont portés candidats. Volontaires et motivés par "l'aventure" d'une participation active à la vie communale, ils ont été reçus par le maire, Yann Jaccaz, et les conseillers chargés d'organiser la démarche. Entre autres, environnement, animation, solidarité, culture peuvent faire l'objet d'une action du CMJ. Une aventure, un bel apprentissage, l'occasion de prendre la parole, de monter

un projet "qui tient à cœur" et de le faire aboutir, un plus dans la vie de collégien avec l'acquisition de connaissances "extra-scolaires", des "TP" grande nature : autant de raisons de participer au CMJ. D'ici la mi-décembre, les jeunes devront faire connaître leurs idées, proposer un projet d'actions, poser leur candidature à la mairie, établir une ou plusieurs listes. Si le nombre de candidats est inférieur à 15, tous les jeunes qui se seront présentés feront partie du CMJ sans élection. L'équipe municipale se tient disponible pour donner toute information aux candidats. Chaque jeune intéressé peut ainsi téléphoner ou envoyer un mail à la mairie. Pour tous ceux qui n'auraient pas reçu la première invitation, il suffit de se faire connaître en mairie.

Pour en savoir plus :
www.mairie-prazsurarly.fr

QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

➤ Tout collégien (de la 6^e à la 3^e) habitant à Praz-sur-Arly.

QUI PEUT VOTER ?

➤ Les enfants habitant Praz et scolarisés du CM1 à la 3^e. Une carte d'électeur sera envoyée à chacun.

COMBIEN SERONT ÉLUS AU CMJ ?

➤ 15

CALENDRIER

Lundi 14 décembre : Date limite de dépôt des candidatures

Lundi 21 décembre : 2^e réunion publique à 18h et lancement officiel de la campagne.

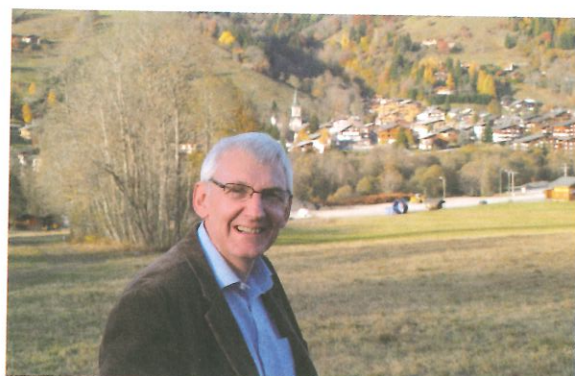
Samedi 16 janvier : élections de 17h à 20h



cet anniversaire durant l'hiver et notamment au mois de mars avec des rencontres interclasses et d'autres surprises. L'occasion de sensibiliser à nouveau les pouvoirs publics sur l'importance économique de ces séjours d'enfants qui sont en baisse constante en montagne.

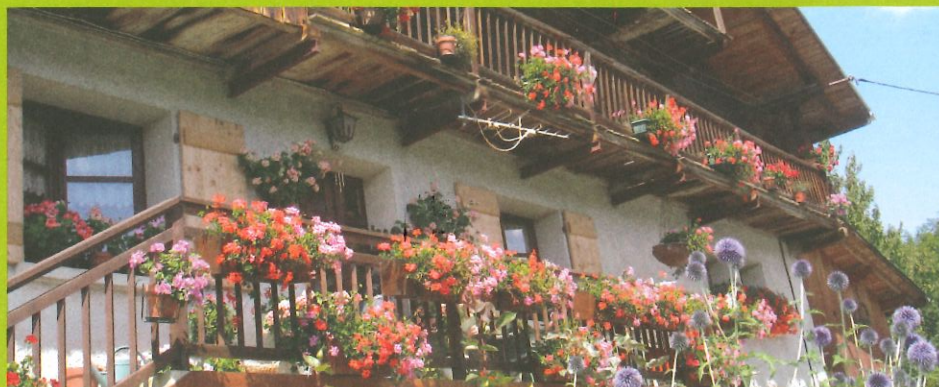
DÉPART DE CLAUDE GOUTALAND

Après 7 ans de bons et loyaux services à Praz-sur-Arly, notre Directeur Général des Services a voulu se rapprocher de son Puy-en-Velay natal. Il a ainsi quitté ses fonctions fin octobre. Ses connaissances multiples manqueront très certainement à nos élus et à nos services qui perdent là un précieux collaborateur. Tous nos vœux accompagnent Claude, Marie, Camille et Julien dans leur nouvelle vie.



RÉVISION DU P.P.R.

L'Etat a approuvé la révision du P.P.R. (Plan de prévention des risques). L'ensemble des procédures vont donc être lancées prochainement. Un registre est disponible en mairie pour apporter vos remarques. Une étude de l'état des risques sera produite. A terme, une enquête publique sera réalisée afin que chacun puisse s'exprimer sur le nouveau plan.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Un grand bravo aux 32 participants qui font beaucoup d'efforts pour embellir leur village. Les gagnants 2009 sont Christine Morand (chalets), Nicole Ruettard (fermes), Fernande

Bessy (campings et hôtels), Valérie Perinet et Christelle Labarde ex-æquo (balcons), Mado Feige (privatifs) et Nadine Dubreuil (jardins potagers).



DU NOUVEAU SUR INTERNET

LA STATION AYANT CHANGÉ DE LOGO, TOUTE LA CHARTE GRAPHIQUE DU SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME A ÉTÉ ENTIÈREMENT REPENSÉE. UN TRÈS BEAU TRAVAIL. CE SERA AUSSI LE CAS, EN DÉCEMBRE, POUR LE SITE DE LA MAIRIE !



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ LOCALE SUR INTERNET : www.mairie-prazsurarly.fr

MOTS CROISÉS

Résultats du jeu du magazine Pralin(e)s n°1 (Août 2009)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		
A		M	O	N	T	A	G	N	E		U	B	A	C		
B		A	I	T		O	I	E		S	A	V	O	I	E	
C		R		E		N		L		T	V		A	R	E	
D		V	A	R	I	N	S			M	A				E	
E		I	L			A	I	R	E	L	L	E	S			
F			P	R	A	Z			G	E		N		T	A	
G		R	E	E	L			E	V	E	T	T	E	S	N	
H			S	O	P	E	S			V	A		R	O	N	D
I		A		N	A	N	T			E	L	E	V	E	U	R
J		R	A		G		I	N		E		E	U	R	E	
K		L	U	G	E			V	A	R				R	S	A
L		Y		R	E		V	A	R	O	C	H	E		E	S
M				D	E	T	E	N	D	S		O	U	R	S	
N		M		U	S	E		T	S	E		U	T	E		

SÉCURITÉ ÉCLAIRÉE



Deux panneaux lumineux et clignotants avertissent dorénavant les conducteurs à proximité de l'école primaire. Deux messages alternés rappellent la limitation de vitesse en vigueur dans le village et la prudence nécessaire aux abords de l'école pendant l'entrée et la sortie des élèves et cela dès l'accueil périscolaire. Un troisième message pré-programmé signalera les fêtes du village. La commune a investi 11 000 euros dans l'opération sur lesquels l'Etat participera à hauteur de 4 000 euros.

20 ANS DE MONTGOLFIADÉS

Spectacles de jours comme de nuits pour célébrer cet anniversaire les 9 et 10 janvier 2010 : vol d'une réplique historique des frères Montgolfier, gonflage de nuit, mini ballons de papier de soie, clowns, échassiers, construction de planeurs et cerfs-volants... L'anniversaire sera aussi marqué par l'inauguration de notre nouvelle montgolfière "Praz-sur-Arly".

LE MAGAZINE ANNUEL DE LA MUNICIPALITÉ



est paru en août 2009 !
Près de 50 pages avec le bilan de l'année, les projets et toutes les informations importantes de la vie locale. Si vous ne l'avez pas encore lu, n'hésitez pas à le demander en mairie. Il est gratuit !

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS DE SKI ALPIN

C'est le Pays du Mont-Blanc qui a été choisi pour accueillir cet événement d'ampleur qui se déroulera du 30 janvier au 6 février 2010 ! Les épreuves auront lieu sur les sites de Megève, Chamonix, Les Houches et Saint Gervais. Praz-sur-Arly sera impliquée puisque 4 équipes seront hébergées dans notre station : la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Tchéquie. Vous aurez sans doute la chance de les voir s'entraîner de temps à autre sur nos pistes.

L'info pralin(e)

Bulletin édité par
le Conseil Municipal de Praz-sur-Arly
Mairie - 36 route de Megève - 74120 Praz-sur-Arly
Tél. 04 50 21 90 28 - Fax. 04 50 21 99 02
Mail : accueil@mairie-prazsurarly.fr
Textes : Yann Jaccaz, Pierre Bessy, Nicolas Roumegoux.
Photos : Yann Jaccaz, Sylvie Bessy, Office de Tourisme, Anthony Chambet, Pierre Bessy.
Conception / Impression :
Fractères - La Giettaz - Tél. +33(0) 479 32 02 32
Design : Stéphane Sovran